

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 5 juin 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE MOYEN-ORIENT—DÉCLARATION SUR L'OUVERTURE DES HOSTILITÉS

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une courte déclaration à la Chambre sur la situation au Moyen-Orient. Alors que les événements dans cette région, des événements tragiques, se déroulent à un rythme rapide et, à l'heure actuelle, incertain, la Chambre ne me demandera pas d'entrer dans les détails, même si je le pouvais.

La Chambre sait sans doute que le secrétaire général des Nations Unies a fait rapport ce matin au Conseil de sécurité, en séance d'urgence, de l'ouverture des hostilités sur une grande échelle, sur terre et dans les airs, entre les forces armées d'Israël et de ses voisins. Je crois savoir, monsieur l'Orateur, que les engagements ont pu s'étendre jusqu'à Charm el Cheikh sur le golfe d'Aqaba.

On ignore dans quelles circonstances les hostilités ont commencé et les accusations et les contre-accusations se succèdent déjà. Le secrétaire général n'était pas en mesure ce matin d'éclaircir la question d'après les rapports qui lui étaient parvenus du chef d'état-major de l'Organisation de surveillance de la trêve des Nations Unies ou du commandant de la Force d'urgence des Nations Unies.

Le chef d'état-major de l'UNTSO, dont le quartier général est situé dans la région entre les lignes de démarcation à Jérusalem, a tenté de faire accepter un cessez-le-feu à la frontière entre Israël et la Jordanie et peut-être ailleurs, mais sans succès. Le quartier général de l'UNTSO à Jérusalem n'est plus en communication avec New York. Il paraît qu'il a été occupé par des forces jordaniennes puis repris par des forces israéliennes. Peut-être, par conséquent, le quartier général de l'UNTSO n'est-il plus en mesure, pour l'heure, de fournir beaucoup d'autres renseignements du moins quant au cours des hostilités.

L'UNTSO compte dans ses rangs vingt officiers canadiens; notre contingent au sein de la FUNI a, bien entendu, quitté les lieux. Les députés ont sans doute appris avec un vif regret la nouvelle, annoncée par le secrétaire

général, de la mort tragique de trois membres du contingent indien de la FUNI et des blessures subies par d'autres lors d'une mitraille dans la région de Gaza. On a signalé également, il y a moins d'une heure, qu'un membre du contingent brésilien de l'UNEF a aussi été tué. Ce sont les seuls morts et blessés, parmi le personnel des Nations Unies, dont nous avons entendu parler.

● (2.40 p.m.)

Comme les député le savent, le Conseil de sécurité a entendu ce matin des déclarations du secrétaire général et des représentants d'Israël et de la RAU. Durant une suspension des séances, des consultations urgentes se poursuivent parmi les membres du Conseil quant au texte d'une résolution à présenter, qui, je l'espère, sera adopté sans retard, en vue d'en arriver à ce qui presse le plus, un cessez-le-feu.

Lorsque le secrétaire général a présenté son rapport au Conseil de sécurité à son retour du Caire il y a quelques jours, il a dit—je tire ces mots de son rapport:

Ma principale préoccupation en ce moment critique c'est d'essayer de gagner du temps afin de jeter les bases d'une détente.

On a gagné du temps, mais le Conseil de sécurité n'a pu intervenir utilement pour empêcher la crise d'aboutir à la guerre. Pour reprendre les paroles du secrétaire général, notre principal souci à ce moment critique doit donc être de mettre fin aux combats et ensuite de ménager un armistice liant les deux parties et qui resterait en vigueur tant qu'on ne pourra le transformer en règlement pacifique et politique. Certes, la question ne souffre plus de retard ni de débat. Si la situation est encore la même à la fin des hostilités, elles reprendront plus tard. Je l'ai dit, tout comme d'autres, en 1956 et en 1957, et je le répète aujourd'hui avec plus de conviction et même avec un certain désespoir.

Cela viendra plus tard, cependant, mais j'espère que ce sera bientôt. Pour le moment, le Conseil de sécurité devrait s'évertuer, comme il le fait sans doute, à faire cesser le combat car c'est le seul moyen de l'empêcher de se généraliser. Je ne dis pas qu'il gagnera du terrain—je ne suis pas un alarmiste en l'occurrence—mais nous devons tenter par tous les moyens de supprimer cette affreuse et terrible possibilité. Un cessez-le-feu s'impose donc en premier.